

BUDGET 2010-2011
COMMUNIQUÉ N°6

BUDGET 2010-2011

Construire le Québec des vingt prochaines années

Québec, le 30 mars 2010 – « À plus long terme, la prospérité et le bien-être des Québécois reposeront sur une économie plus performante, plus productive, plus compétitive. Il faut libérer tout le potentiel offert par les ambitions des Québécois. Cela requiert de relever notre défi démographique et d'accroître notre performance; cela implique de poursuivre notre virage vert et de favoriser l'expression et le rayonnement de notre culture. Nous nous engageons dans une démarche ambitieuse pour construire le Québec des 20 prochaines années », a affirmé le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, à l'occasion du dépôt du budget 2010-2011.

Relever le défi démographique

Afin de faire face au défi de la démographie, le ministre a annoncé la création de la Commission nationale sur la participation au marché du travail. La Commission sera coprésidée par M^{me} Françoise Bertrand, présidente de la Fédération des chambres de commerce du Québec, et par M. Gilles Demers, un économiste et sous-ministre récemment retraité.

« Pour maintenir notre potentiel économique, nous devons favoriser le vieillissement actif. Tous les Québécois qui le souhaitent, particulièrement les travailleurs d'expérience, doivent pouvoir continuer à participer activement à la vie économique du Québec. Ainsi, on atténuera les effets négatifs du vieillissement de la population. La participation au marché du travail est une question complexe. Nous devons l'analyser avec soin », a mentionné le ministre.

Selon les projections, sans intervention, la baisse de la population en âge de travailler pourrait amputer du tiers notre potentiel de croissance économique dans dix ans à peine. Ainsi, tout en rappelant les résultats fort positifs des gestes importants posés par le gouvernement depuis 2003 à l'égard de la famille et de l'immigration, le ministre a insisté sur la nécessité d'agir sur la démographie et l'emploi.

Une économie créative et innovante

Le ministre des Finances a également annoncé l'actualisation et la prolongation de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. « En considérant les budgets additionnels et les sommes reconduites, c'est plus de 1,1 milliard de dollars que le gouvernement consacra à l'innovation au cours des trois prochaines années », a-t-il affirmé. Il a poursuivi : « Avec cette stratégie, nous avons pavé la voie vers une économie innovante. Nous poursuivons aujourd'hui nos efforts de mise en place de conditions soutenant la créativité et l'innovation. » Les détails de la nouvelle stratégie seront dévoilés au cours des prochaines semaines.

Un environnement d'affaires concurrentiel

Le budget 2010-2011 prévoit l'octroi de 50 millions de dollars sur trois ans à Investissement Québec afin d'aider les entreprises qui désirent développer de nouveaux marchés d'exportation. Une somme qui s'ajoute à l'initiative annoncée en janvier dernier par la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Mouvement Desjardins et Capital régional et coopératif Desjardins, qui unissent leurs forces pour appuyer à hauteur de 600 millions de dollars le développement des PME du Québec, dont celles qui exportent.

« Notre gouvernement a mis en place un régime fiscal plus favorable à l'investissement afin d'accroître la productivité des entreprises. Nous avons notamment éliminé la taxe sur le capital et mis en place un crédit d'impôt à l'investissement. Dans un contexte où le dollar canadien est fort, nous devons continuer de soutenir l'exportation pour permettre à nos entreprises de profiter de nouveaux marchés », a mentionné le ministre des Finances.

Le ministre a aussi annoncé la création du Fonds d'investissement pour la relève agricole, un fonds doté de 75 millions de dollars et financé par la Financière agricole du Québec en collaboration avec le Fonds de solidarité FTQ et Capital régional et coopératif Desjardins et qui permettra d'épauler les jeunes Québécois souhaitant s'investir en agriculture. Les détails relatifs à ce fonds seront connus prochainement.

Montréal, composante essentielle d'un développement équilibré

« Le développement du Québec doit compter sur trois piliers : une capitale nationale forte, des régions fortes, une métropole forte. En négliger un serait négliger le développement du Québec tout entier », a affirmé le ministre.

« Même en pleine tourmente économique, la région de la capitale nationale est demeurée remarquablement vigoureuse. Pour tabler sur cette vitalité, nous prolongeons de cinq ans notre appui au développement de la capitale nationale. Nous avons également annoncé, dans le cadre de notre stratégie de soutien à la reprise, des initiatives pour les régions de 56,5 millions de dollars en 2010-2011, qui totaliseront 255,5 millions de dollars sur les trois prochains exercices », a-t-il poursuivi.

« Aujourd’hui, nous nous attaquons à la concurrence mondiale qui se joue entre les grandes métropoles. Notre métropole joue un rôle unique dans le développement du Québec. Le renforcement de son économie est essentiel à la prospérité durable du Québec », a-t-il déclaré.

À cette fin, il a annoncé :

- une prolongation jusqu’en 2017, à hauteur de 175 millions de dollars, du soutien à la stratégie de développement Imaginer- Réaliser Montréal 2025;
- des investissements de 200 millions de dollars afin d’implanter un lien ferroviaire express entre l’aéroport et le centre-ville de Montréal;
- la mise en place du Plan Emploi Métropole afin d’appuyer les chercheurs d’emploi, l’entrepreneuriat et le développement des compétences de la main-d’œuvre;
- un appui à la mise sur pied d’une table de concertation pour le développement et l’avancement du secteur financier de Montréal;
- le remplacement du régime actuel des centres financiers internationaux par un crédit d’impôt remboursable portant sur les salaires versés aux employés;
- la possibilité pour les communautés métropolitaines de Montréal et de Québec de majorer de 1,5 cent le litre, sur leur territoire, la taxe sur l’essence afin d’investir dans leur réseau de transport collectif.

Une culture dynamique

« Le développement du Québec dépasse la seule dimension budgétaire. La culture, c’est aussi l’économie. Dès 2003, nous avons pris l’engagement de faire de la culture l’une des missions privilégiées de l’État québécois. Nos créateurs doivent pouvoir rayonner à l’étranger. Il est également important d’investir dans la vitalité de nos entreprises et de nos organismes culturels. La crise financière a eu des répercussions néfastes sur leur financement », a affirmé le ministre Bachand.

Il a ainsi annoncé :

- un montant de 9 millions de dollars sur les trois prochaines années afin de continuer d’appuyer nos artistes sur la scène internationale et ainsi atténuer l’impact du retrait du soutien fédéral;
- une contribution initiale de 10 millions de dollars à la Société de développement des entreprises culturelles, contribution qui pourra atteindre 30 millions de dollars. Cet apport permettra à la Société d’amplifier ses activités de prêts et de garanties de prêt aux entreprises culturelles;
- la création par Loto-Québec d’un fonds de soutien à l’Orchestre symphonique de Montréal. Les fonds ainsi libérés permettront d’accroître le soutien de l’État à de nombreux organismes dont les orchestres symphoniques et de chambre du Québec, l’Internationale d’opéra de Québec et l’Opéra de Montréal.

Construire une économie verte

« Le développement durable sera un axe important et une signature de notre économie pour les 20 prochaines années au moins. Il est important de poursuivre le virage vert amorcé par notre gouvernement en 2006. La lutte contre les changements climatiques offrira au Québec de nouvelles perspectives et occasions pour le développement d'une économie verte », a affirmé le ministre Bachand.

Le gouvernement annonce une série de mesures à ce chapitre, notamment :

- la mise en œuvre de la Politique industrielle pour le développement d'une filière des véhicules électriques;
- la mise en place d'une aide financière de 24 millions de dollars sur trois ans pour encourager la commercialisation de produits faits au Québec ayant obtenu une certification empreinte carbone;
- 57 millions de dollars sur trois ans pour le Plan Nord afin d'assurer le bon fonctionnement de la démarche en cours et d'encourager des initiatives qui permettront de répondre à des besoins exprimés par les communautés locales;
- l'introduction, le 1^{er} janvier 2011, d'une redevance sur l'eau utilisée comme intrant ou dans les processus de production;
- la mise en place d'un programme temporaire de soutien financier aux projets d'énergie éolienne qui doivent être réalisés de 2010 à 2012.

Un budget pour l'avenir

« Le budget que je dépose aujourd'hui est un budget qui nous permettra de rester maîtres de nos choix. Nous annonçons aujourd'hui un virage déterminant et des solutions durables pour l'avenir du Québec. Tous les Québécois sont appelés à faire leur part mais cet effort collectif commence par le gouvernement », a conclu le ministre des Finances.

- 30 -

Source : Catherine Poulin
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
et ministre responsable de la région de Montréal
418 643-5270
514 873-5363
www.finances.gouv.qc.ca